

Compte-rendu de la réunion plénière du 15 octobre 2018 du Conseil de quartier Léon Blum Folie-Régnault

Salle des mariages, Mairie du 11^e arrondissement

1) **La réactualisation du plan de propreté :**

M. Luc LEBON, Adjoint au Maire en charge de la propreté :

En 2015, nous avons défini de nouveaux Plans de propreté pour l'arrondissement. Il s'agit dans ces Plans d'envisager toute la stratégie à mettre en place dans l'arrondissement pour que la propreté soit la plus efficace possible. Ces Plans s'effectuent en concertation avec les habitants. Nous définissons les plannings de passage des services en fonction des moyens dont dispose la Direction.

Après notre phase de concertation, nous voulons vous présenter aujourd'hui les résultats des objectifs que nous nous étions fixés.

M. Stéphane LE BRONEC, Responsable de la Division territoriale de la Propreté et des Eaux :

Nous sommes à l'année N+3 du Plan de Propreté 2015-2018. La fréquence de balayage et de lavage est notre outil de mesure pour l'atteinte des objectifs bien que nos missions soient bien plus larges (tags, encombrants, etc.).

Toutes les rues du 11^e sont balayées 4 à 7 fois par semaine et lavées 1 à 3 fois par semaine.

Grâce à l'application « Dans ma rue » et aux nouveaux pouvoirs de police récupérés par la Ville, les verbalisations sont plus fréquentes. Pour vous donner un exemple, en deux mois, il y a eu 55 épaves de vélos retirées. Concernant les tags, la Ville a un bon prestataire qui traite aussi les stickers, les autocollants, et affiches sur le mobilier urbain.

M. Luc LEBON : Je vais juste ajouter quelques éléments : Entre janvier et août 2018, 4000 PV ont été dressés. Le chiffre a doublé par rapport à l'année 2017. Enfin concernant le dépôt d'encombrants, nous pouvons constater deux choses. La première, c'est que les gens « consomment » différemment (fini la vieille commode de famille, on préfère aller dans un magasin de meubles suédois). Ensuite, il est difficile pour les gens de garder les encombrants chez eux, car les appartements dans l'arrondissement ne sont pas grands. En outre, les habitants du 11^{ème} arrondissement n'ont plus forcément de voiture. Ces trois facteurs expliquent en partie la présence d'encombrants.

Questions :

- Que faites-vous contre les mégots de cigarette ?

Réponse de M. LE BRONEC : Quand un mégot est jeté au sol, il finit généralement dans les égouts. Dès lors nous incitons très fortement les cafetiers à mettre des cendriers au pied de leur établissement. Avec notre matériel, nous aspirons des mégots mais dans une faible proportion. En tant qu'ancien de l'assainissement et en tant que fumeur, cela fait bien longtemps que j'ai arrêté de jeter mon mégot par terre. Aujourd'hui, c'est une obligation. Place de la République, nous avons installé des corbeilles à compaction avec des cendriers intégrés.

- Que pouvez-vous faire pour dératiser les jardins ?

Réponse de M. LE BRONEC : Petit à petit nous supprimons, dans les jardins, les corbeilles pour éviter que les rats puissent se nourrir. Un rat qui peine davantage à se nourrir se reproduit moins et tombe plus facilement dans les pièges. À la place, nous installons des bacs et des abri-bacs qui sont inaccessibles aux rats. Sur le parvis de la mairie, nous avons supprimés un certain nombre de corbeilles. À la place, nous proposons l'installation de bacs fermés, afin de réduire la présence des rats.

- M. Antoine CHAUMEIL, référent de la commission espaces Verts: Une belle fresque a-t-elle plus de chance de ne pas être recouverte de tags ?

Réponse de M. LE BRONEC : En effet, une belle fresque a plus de chance de « survivre » même si elle reste illégale.

M. François VAUGLIN, Maire du 11^{ème} arrondissement : J'aimerais ajouter quelques éléments à cette présentation. Tout d'abord, une réunion publique aura lieu le 19 novembre. J'invite donc toutes les personnes intéressées à venir. Cette réunion aura pour objectif de réfléchir à la meilleure façon d'employer les services et les moyens disponibles pour améliorer la propreté. Je passe mon temps à demander plus de moyens et j'ai obtenu gain de cause auprès de la Mairie de Paris qui a fait un gros effort en termes d'équipements. Nous devons améliorer l'adéquation entre moyens et besoins. Sur la question des fresques, au bout de six mois, un an, elles finissent par être dégradées. Enfin, j'aimerais féliciter le service de la propreté pour les efforts faits.

2) L'actualité des commissions :

Commission Propreté / Cadre de vie :

Mme Nadine PERCHERON, référente de la commission Propreté / Cadre de vie : Même s'il y a du mieux, nous constatons qu'il reste encore beaucoup à faire. Un sentiment de saleté perdure. Nous voyons moins d'épaves de vélo. Mais nous trouvons qu'il n'y a pas assez de suivi dans l'application « Dans ma rue ». En résumé, nous trouvons que nos rues ne sont pas encore assez propres. Au niveau du jardin Olga Bancic, le tri sélectif n'est pas réalisé dans les règles. De plus, des plaques de rues disparaissent.

Conseiller de quartier : Les bars prennent trop d'espace sur l'espace public, sans compter les nuisances occasionnées par ces établissements. La rue du général Renault est un bon exemple : aujourd'hui piétonnier, l'espace disponible risque d'être investi par des établissements de nuit.

M. François VAUGLIN : Le 11^{ème} a beaucoup de bars. Vous faites référence au café « Les Niçois », et je suis d'accord avec vous, cet établissement pose problème. Je pousse le commissaire à faire des dossiers pour les établissements qui posent problème. Concernant les bars de la rue du général Renault, certains ont posé problème. Toutefois, ils ont compris le message. Nous n'hésitons pas à aller jusqu'à la fermeture administrative s'il le faut. En tant que maire, mon rôle est de faire cohabiter tout le monde. Sachez que j'ai demandé l'extension du moratoire sur la délivrance des Licence 4 dans la zone Rue de Lappe / Roquette. À la Mairie, il y a une commission de régulation des débits de boisson. Concernant la « rue aux enfants », il faut lui donner sa chance, et j'espère que les commerçants n'auront pas le comportement que vous craignez.

Pour ce qui est de la piétonisation des quatre rues autour du square Maurice Gardette, projet issu du budget participatif, nous avons eu une réunion en mairie. Une première expérimentation aura lieu, puis un bilan. Une concertation pourrait avoir lieu. Mais à ce stade, je mets beaucoup de « si », et les échanges avec les habitants continuent.

Pour conclure, je me permets de revenir concernant les encombrants, c'est 35 000 tonnes ramassés par an. Cela montre que notre service est extrêmement efficace. Au niveau des trottinettes, nous sommes face à un problème nouveau. En effet, ces engins appartiennent à des sociétés privées. Elles occupent l'espace public sans autorisation. Nous sommes face au libéralisme le plus libéral. Il y a quelques mois, nous avons eu le même problème avec les vélos. À la suite d'une réunion avec la Maire de Paris, les sociétés ont commencé à avertir leurs usagers qu'ils devaient ranger leurs vélos dans des emplacements adéquats, autrement les vélos seraient traités comme des encombrants. Toutefois, nous manquons toujours d'emplacements pour deux roues. La Mairie verbalise quand cela est nécessaire. Pour les trottinettes, nous allons suivre le même procédé afin qu'elles ne stationnent plus devant les passages piétons.

Mme Nadine PERCHERON : Où en sommes-nous concernant le TEP de Ménilmontant ? Nous aimerions avoir quelques éléments.

M. Adrien TIBERTI, Adjoint au maire chargé de L'intégration, de L'égalité et du respect des droits, élu référent du conseil de quartier Léon-Blum Folie-Régnault : Les opposants au projet ont saisi le Conseil d'État. La Mairie n'a pas de prise là-dessus. Le dossier suit son cours.

Mme Nadine PERCHERON : Concernant ce centre de valorisation, qui pourra venir ?

M. Luc LEBON : Comme tous les points relais à encombrants, il sera essentiellement dédié aux équipes techniques du 11^{ème} qui patrouillent toute la journée pour nettoyer les rues. Les études montrent que le volume des apports est très faible. Tous les centres de Paris sont ouverts à tous les Parisiens. Mais en termes de volume cela est très faible par rapport à ce qui est traité. L'essentiel des apports se fait par les services techniques.

Commission sécurité / vivre-ensemble :

M. Michel ROURE, référent de la commission Sécurité / Vivre-ensemble : Notre commission est récente. Nous sommes neuf. Il a été difficile pour notre commission de se mettre au travail car

nous n'avions pas de feuille de route. Nous avons donc tout recommencé à zéro. Toutefois ce soir, je vais énumérer les lieux posant problème : notamment à proximité de la MJC Mercœur où des attroupements de jeunes et de dealers sont quotidiens. Par ailleurs, nos relations avec la MJC sont excellentes. De plus, j'en profite pour dire que M. MARTINET nous a reçus très gentiment. Nous avons évoqué ensemble les problématiques de l'arrondissement, ainsi que les moyens déjà mis en place pour mettre fin aux incivilités en prenant comme exemple le square de la Roquette. En effet, face aux phénomènes de délinquance devenus alarmants, certaines issues du square ont été fermées, des contrôles mis en place, beaucoup d'interpellations de personnes, et quand il y avait des mineurs, les familles étaient automatiquement prévenues. Ce dispositif a été jugé probant. Notre échange avec M. Martinet s'est ensuite concentré sur le rôle de la DPSP, puis sur le collège Fournier. Nous avons réussi à échanger avec des policiers. Ces derniers sont bien au courant des problèmes d'insécurité de l'arrondissement.

Mme Catherine SCHUBERT, référente de la commission Espaces Verts-Environnement : J'en profite pour dire que, pas plus tard qu'hier, s'est tenue une bataille rangée dans la rue Duranti. Il y a eu de la casse et un blessé. Cet été, cela pouvait durer toute une nuit.

M. Michel ROURE, référent de la commission Sécurité / Vivre-ensemble : Nous aimerions être plus sollicités par le Conseil d'arrondissement.

M. Henri MOTUL, membre de la commission Sécurité / Vivre-ensemble : Nous sommes là pour faire remonter les problèmes, être des porte-voix. Il ne faut pas confondre les jeunes et les voyous. Mais on peut être voyou à 15 ans comme à 60 ans.

M. Adrien TIBERTI : Nous savons très précisément ce qui se passe dans le 11^{ème} arrondissement. Nous recevons également énormément de courrier. Concernant votre exemple du square de la Roquette, vous avez oublié un acteur très difficile à impliquer. Il s'agit du Procureur de la République. Pour ce type d'infraction et délit, nous sommes en-dessous du radar de la justice. Concernant le square de la Roquette, nous avons réussi à force de relance et de persuasion. En tant que municipalité de gauche, nous avons décidé de subventionner encore davantage les associations dont l'association Olga Spitzer. Nous avons réussi à mobiliser l'Education nationale au niveau du collège Alain Fournier. Avant cela, nous étions face à des situations ahurissantes avec des fratries allant du petit de 4 ans au grand frère majeur. Et puis, selon nous, les effectifs de la Police ne sont pas suffisants. Concernant la DPSP, ce sont des agents présents en mairie, sur les marchés, les brigades anti-incivilités.

M. Antoine CHAUMEIL : Je suis heureux d'avoir entendu votre réponse qui n'axe pas tout dans le sens de la répression, mais au contraire, qui cherche un certain équilibre avec de la médiation.

M. Jacques LEFORT, conseiller d'arrondissement du groupe Les Républicains : J'aurais un conseil à apporter à M. ROURE. N'hésitez pas à aller voir les associations, notamment l'association Olga Spitzer. Allez à la rencontre de ces jeunes et vous pourrez apporter beaucoup aux élus de la mairie.

Commission Culture :

Mme Martine DESLOUIS, référente de la commission Culture : Concernant notre dernier évènement [animation musicale au square Maurice Gardette, 22 septembre 2018], j'aimerais faire un bref retour. Le matériel était incomplet, mais nous avons réussi tout de même à trouver le matériel manquant. Nous sommes un peu contrariés.

Commission Espaces verts / Environnement :

M. Antoine CHAUMEIL : Notre commission a été très active cette année, c'était génial. En effet, il y a eu les 48 heures de l'agriculture urbaine, la végétalisation de la rue Duranti, les journées Enjardinez-vous, on a aussi réalisé une maraude végétale.

3) Point d'information sur le projet « Remettre du vert dans la rue du Chemin Vert »

Mme Claire BEAUSOLEIL, porteuse du projet : C'est un projet qui a été déposé en 2016 et voté par les habitants du 11ème arrondissement, pour un budget de 240 000 euros. Maintenant, nous sommes dans le concret pour végétaliser un espace qui en a énormément besoin, car, quand vous descendez cette rue, vous pouvez compter les arbres, et je ne suis pas certaine qu'il y en ait beaucoup. Donc, dans notre projet initial, on avait demandé la plantation d'arbres ou à défaut d'arbustes, et que ce soit fait de manière symétrique et en quinconce. Cela permettait de ne pas perdre des places de stationnement et cela permettait d'avoir des arbres qui captent le CO2, dans une rue qui est hyper-fréquentée. Même si une grande partie de la rue est en zone 30, on est tout le temps dans les gaz d'échappement, et certains habitants n'arrivent même pas à ouvrir leurs fenêtres. Les trottoirs sont très étroits, et il n'est pas possible de rouler à deux poussettes. De plus, si vous êtes en fin de journée, vous avez les poubelles. C'est du slalom pur et simple. C'est donc pour cela que nous avons porté ce projet. Nous sommes quatre porteurs de projet. On a beaucoup travaillé, porté des maquettes qui ont été portées à Joëlle Morel, Pierre Japhet. D'après ce l'on a compris, des commissions se sont réunies, et on aimerait que la population concernée (la rue impacte 4 conseils de quartier) reçoive des informations pour savoir, par exemple, le nombre de jardinières en pleine terre prochainement installées, si des arbres seront plantés, ou encore si la proposition de mur végétalisé est toujours d'actualité.

Mme Joëlle MOREL, Conseillère de Paris, Conseillère déléguée aux Espaces verts, à la biodiversité et au Plan Climat : Plusieurs allers-retours ont eu lieu, dont au moins un avec vous. Ça s'affine. Je pense qu'il y aura une réunion publique, pendant le mois de novembre, sur la présentation du projet, tel que les services l'imaginent aujourd'hui. J'espère que l'information passera très bien auprès de l'ensemble des habitants, car, comme vous l'avez dit, cette rue traverse l'ensemble de l'arrondissement. Elle descend du Père-Lachaise jusqu'à Richard-Lenoir. Cette rue est donc soumise à une forte circulation. Dès lors, c'est une rue à végétaliser. Maintenant, pour vous parler tel que je l'ai reçue avec Victor Baron, c'est l'aménagement du haut de la rue, vraiment vers le Père-Lachaise. Entre la rue de la Folie-Régnault et l'avenue Parmentier, les services ne proposent pas d'intervention au niveau de la végétalisation. Et entre l'avenue Parmentier et Richard-Lenoir, c'est dans cette portion de rue qu'il y a l'installation de quatre

jardinières. Ce qui est intéressant dans leur proposition, c'est qu'il y a de la pleine terre (123m²). Enfin, au niveau des arbustes, les services proposent 12 emplacements.

Intervention d'Anaïs, co-porteuse du projet : Je comprends qu'une fois voté, le projet du budget participatif ne soit plus dans les mains des porteurs de projet. Toutefois, organiser une réunion deux ans après, pour nous dire qu'il y aura l'installation de trois bacs, n'est pas à la hauteur du budget participatif, selon moi.

Mme Joëlle MOREL : J'entends ce que vous dites. Moi non plus, ça ne me satisfait pas.

Intervention d'Anaïs, co-porteuse du projet : Pour en dire plus sur le fond du projet, il ne s'agissait pas que de planter des arbres. C'était aussi pour réfléchir à l'enjeu de la mobilité. Comment fait-on dans cette rue qui est en zone 30 et qui ne dispose pas de pistes cyclables à double sens ? Comment fait-on pour faire ralentir les voitures ? La plantation d'arbres allait dans le sens de ces deux questions, car nous savons que la pose d'objets visuels permet de faire ralentir les automobilistes. Pour conclure, nous sommes un peu déçus, car nous aurions aimé quelque chose de plus participatif.

4) Vote des budgets d'investissement

Achat d'un lave-linge et d'un sèche linge pour la Bagagerie / Bains douche :

La commission Solidarité souhaitait proposer l'achat d'un lave-linge (2 785€) et d'un sèche-linge (2 270€) pour la Bagagerie/Bains-douches Oberkampf. Toutefois, les devis n'étant pas finalisés et la commission préférant les examiner sans hâte, cette proposition sera soumise au vote d'une prochaine plénière.

Installation d'un jeu pour enfants dans le jardin Olga Bancic :

La DEVE n'est pas favorable à l'achat d'un jeu par le CQ.

Le budget d'investissement de la DEVE permet la modernisation des aires les plus anciennes, et le budget de fonctionnement de la DEVE permet de réaliser des travaux de rénovation.

M. Adrien TIBERTI : La rénovation des aires de jeu Olga Bancic et Folie-Régnault est ainsi prévue par la DEVE en 2019, et les aires de jeux Frot-Phalsbourg et Gardette pourront recevoir de nouveaux jeux en 2020.

Le panneau braille autour des chiroptères du square Gardette :

La commission Espaces verts/Environnement propose l'installation dans le square Maurice Gardette d'un panneau d'information sur les chiroptères (chauve-souris) en braille. Un 1^{er} devis manquant d'information a été transmis à la Mairie. La DEVE n'a pas émis d'avis défavorable, mais plusieurs éléments seront soumis à sa validation avant l'engagement de la dépense :

- Les dimensions.
- Le matériau (afin de s'assurer de la possibilité de le détaguer sans le dégrader).
- Le contenu (le message ne doit pas être en contradiction avec la politique de la Mairie).
- Le support (afin de s'assurer de la solidité du panneau) et son installation/fixation.

Un second devis a été reçu aujourd'hui et transmis à la DEVE. Sur la base de ce devis, la commission souhaite proposer l'achat d'un panneau à hauteur de 6000€ (comprenant les frais d'installation).

- 12 voix favorables pour 1 abstention.

Pose d'arceaux à vélos au 21 rue Saint-Ambroise :

Le Conseil de Quartier avait effectivement voté un budget pour la création d'une zone vélo au 21, rue Saint-Ambroise. Cette dernière n'ayant pas été réalisée, nous avons de nouveau sollicité la DVD, dont le plan de charge est particulièrement important en cette période.

Par ailleurs, la Ville de Paris ne permet que l'installation de jeux qui proviennent des catalogues restreints transmis par les fournisseurs qui ont passé un marché avec elle. Les catalogues ne contiennent pas tous les jeux proposés par les fournisseurs pour correspondre aux différents critères retenus par la Ville de Paris.

M. Adrien TIBERTI : La DVD est débordée. Toutefois, les travaux seront réalisés dans la mesure où le projet a été voté. Toutefois, je ne peux pas communiquer de date pour le moment.